

Barlest, le 04 JUIN 2009
Francis LAFON-PUYO
MAIRE DE LA COMMUNE
DE BARLEST



Commune de Barlest



Carte Communale

2

Rapport de Présentation

Corinte Consultants 05.61.90.15.52 corinte@wanadoo.fr

A. LA SITUATION ACTUELLE	3
A.1. LE CONTEXTE PAYSAGER :	4
<i>A.1.1 Éléments structurants</i>	<i>4</i>
<i>A.1.2 Composantes paysagères.....</i>	<i>7</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>12</i>
A.2. LES DONNEES ISSUES DU RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION:.....	13
<i>Statut d'occupation, type de logement par année d'achèvement:.....</i>	<i>13</i>
<i>Les données démographiques, activité et déplacements:.....</i>	<i>14</i>
A.3. L'ACTIVITE AGRICOLE :	15
A.4. LES RESEAUX :	16
A.5. LES RISQUES NATURELS ET PERIMETRES DE PROTECTION:	17
A.6. SYNTHESE	18
B. ENJEUX ET PERSPECTIVES.....	19
C. ORIENTATIONS DU ZONAGE	19

A. LA SITUATION ACTUELLE



BARLEST est située sur la RD 940 à 7,5 km de Lourdes et 4,5km de Pontacq dans la vallée de l'Ousse.

La RD partage la Commune en 2 parties, le bourg et l'essentiel de l'urbanisation s'étant développés à l'Est.

Le réseau viaire est complété par des voies communales transversales de faible gabarit.

A.1. LE CONTEXTE PAYSAGER :

A.1.1 Éléments structurants

-Géomorphologie

La commune occupe un tronçon en auge de vallée alluviale le long du ruisseau de l'Ousse qui prend sa source au dessus de Lourdes. Le débit de ce cours d'eau est actuellement trop faible pour expliquer la largeur de la vallée à cet endroit. La géomorphologie actuelle laisse plutôt penser à une vallée creusée par les torrents des dernières glaciations avant d'être coupée par un surcreusement du Gave de Pau, détournant les eaux vers Saint Pé de Bigorre.

La disposition en Auge structure deux versants Est /Ouest, le premier, ensoleillé est propice aux prairies; le second, à l'ombre est dominé par les bois.

- Hydrographie

Actuellement, le ruisseau de l'Ousse est trop réduit pour être structurant au sens qu'il participe peu à l'organisation du paysage.

- Réseau viaire

Le réseau viaire est plus significatif. La commune est d'abord traversée par la RD940 allant de Lourdes à Pontacq puis à Pau. Même si cette route passe à l'écart du village ancien, elle cristallise une partie de l'urbanisation contemporaine soit directement par implantation de maisons isolées le long de la voie soit indirectement le long des voies secondaires.

Le village ancien est desservi par une voie secondaire partant et revenant à la RD940 en formant une boucle le long de laquelle l'urbanisation s'est modestement étendue.

- Horizons visuels

- La montagne et le panorama en général

Il semble que le panorama soit un élément structurant nouveau à considérer pour expliquer la poche d'urbanisation contemporain développée sur les coteaux Est. En effet, à mi-hauteur, quelques sommets pyrénéens commencent à être visibles et la vue plongeante sur la vallée est des plus agréables. Plus haut, le panorama sur la chaîne est beaucoup plus ample. Cette zone n'est pas encore soumise à l'urbanisation, mais compte tenu de son attrait, il n'est pas impossible qu'elle fasse l'objet d'un enjeu à moyen terme.



Vue sur la chaîne pyrénéenne depuis les coteaux Est

- Les limites boisées

L'horizon forestier vient le plus souvent en renfort du relief pour cloisonner l'espace dans ses grandes lignes. Dans l'ensemble, les paysages de la commune sont assez ouverts et les fermetures forestières sont relativement éloignées. Toutefois, les arbres sont très présents sur les coteaux au-dessus du village dessinant des cellules bocagères facilitant l'intégration des nouvelles habitations.

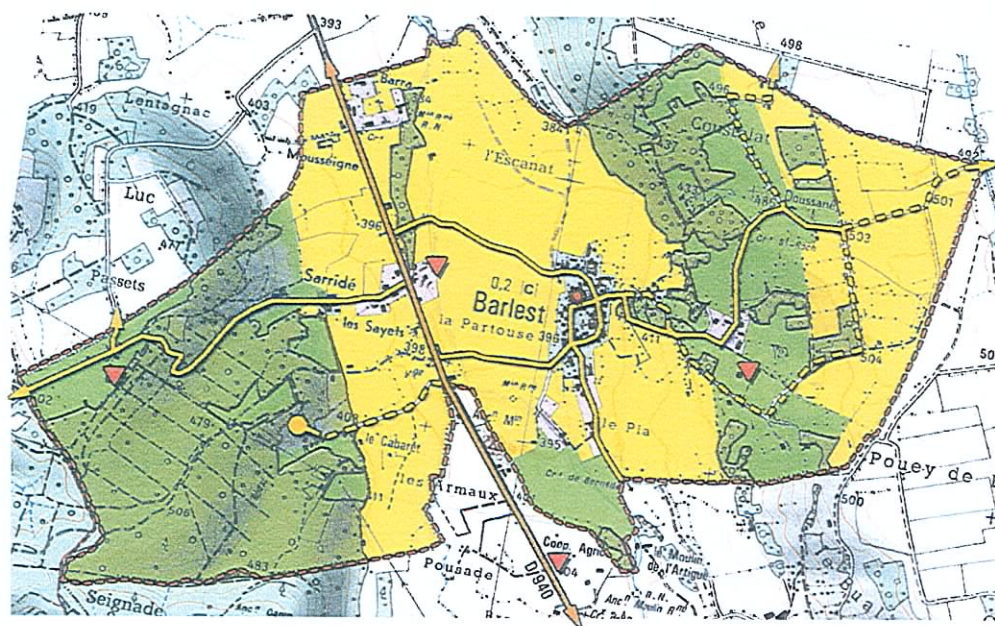
- Repères visuels

Sur la commune, seul le clocher du village s'élevant au-dessus des faîtes, il agit comme un repère visuel marquant dans le paysage. En dehors de la commune mais toutefois bien visible de loin, il faut signaler la présence du silo de la coopérative de Loubajac.



Le clocher de l'église, seul repère vertical de la commune

COMMUNE DE BARLEST **CARTOGRAPHIE DES UNITES PAYSAGERES** **ET ELEMENTS STRUCTURANTS**



UNITES PAYSAGERES

- Principales urbanisations
- Principales zones d'urbanisation récente
- Prairies dominantes fauchées ou non
- Cultures dominantes (maïs, céréales)
- Bois sur collines (frêne, chêne, châtaigner tilleul, robinier, noyer)

ELEMENTS STRUCTURANTS

- Voie primaire
- Voie secondaire
- Voie tertiaires

SINGULARITES VISUELLES

- Repère visuel identitaire (église)
- Bâtiment agricole moderne (conflit visuel potentiel)

A.1.2 Composantes paysagères

1.1.2.1 Végétation arborée:



Boisements hétérogènes

Les bois de Barlest sont de nature très variée: chêne, châtaignier et frênes sont les espèces les plus fréquentes auxquelles s'associent le bouleau en lisière ou en recolonisation de parcelles.

1.1.2.2 Paysage cultivé:



a- Paysages cultivés

Il s'agit essentiellement d'une maïsiculture qui occupe presque tout le fond plat de la vallée ainsi que les plateaux au sommet des coteaux. Cette monoculture offre ainsi au fil des saisons un paysage ouvert ou relativement fermé par la hauteur des plants de maïs.



b- Prairies

En dehors de quelques parcelles au sud et au nord de la commune, les prairies sont surtout concentrées sur les coteaux. A l'est, elles forment un bocage pas toujours en très bon état (nombreuses parcelles avec recolonisation par la fougère aigle, les ronces et le bouleau). A l'ouest, elles sont situées en partie basse au contact avec la forêt.

1.1.2.3 Formes du bâti:



Vue plongeante sur le centre ancien

a- Le tissu ancien

Le centre de Barlest est situé à l'écart de la départementale, dissimulé derrière un front de maïs pendant l'été. Le tissu ancien est assez bien conservé, regroupé et organisé autour d'un ensemble de ruelles étroites dessinant un 6. Il s'agit généralement de fermes indépendantes implantées perpendiculairement à la rue, laquelle est généralement définie par les murs pignons et les murs des cours.

Du point de vue de l'architecture, le modèle de base de l'habitat traditionnel est constitué de deux bâtiments mitoyens: l'un tourné vers le sud, la maison d'habitation, l'autre implanté à l'ouest perpendiculairement à la façade: la grange/étable. Cette disposition définit une cour carrée clôturée par un muret de 2 m de haut qui formalise un espace bien exposé et protégé des vents dominants. Cette typologie



Une rue de Barlest

est bien entendue soumise aux variations. En effet, pour des raisons foncières, il arrive parfois que la grange/étable soit à l'est.

La volumétrie de ces bâtiments anciens est généralement assez importante avec souvent un étage. La géométrie est assez classique et redondante avec souvent un fort allongement et une certaine symétrie de la façade. Le toit est tantôt à quatre pentes tantôt à deux seulement si bien qu'avec la reprise de granges en habitation, il n'est pas toujours évident de tirer une typologie claire.

Du point de vue des matériaux, les murs sont faits d'une alternance de galets et de pierres, mais le plus souvent cette texture n'est pas visible car les bâtiments sont le plus souvent enduits. Traditionnellement, il s'agissait d'un mélange de chaux et de graviers donnant des façades blanc grisâtre ou blanc sale selon les matériaux utilisés mais la disposition de matériaux modernes aujourd'hui tend à utiliser assez massivement le ciment gris donnant un aspect extérieur moins lumineux.

En dehors du village, il existe de nombreuses fermes isolées dont la typologie est similaire à celle du village avec sans doute un habitat plus imposant.

b- Le tissu contemporain

- L'habitat

L'habitat contemporain est assez développé sur plusieurs zones.

Le groupe le plus important se situe au sud de long de la rue du Bernède. Il se développe en continuité avec le centre ancien et réutilise une orientation similaire des façades. De même, son architecture s'en inspire (utilisation systématique de l'ardoise en couverture, volumétrie proche). Mais l'analogie s'arrête là car la position des maisons est toujours en retrait par rapport à la voie et les limites parcellaires sont plus disparates.

Toujours à proximité du village, un autre noyau se développe le long du chemin de l'Ousse. D'un point de vue paysager, cette zone est plus problématique car bien qu'à proximité du village, elle forme une cellule indépendante isolée en plein champ. Le traitement architectural est du même type que celui de la rue du Bernède.

Un peu plus éloigné du village, au départ des coteaux, dans le secteur du Coustalât, un autre noyau urbain se constitue, motivé par l'attraction du panorama. Le style urbain y est beaucoup plus disparate.



Vue plongeante sur le Sud du village et la zone la plus soumise à l'urbanisation actuelle.

Enfin, le long de la départementale, outre quelques maisons isolées, d'autres foyers d'urbanisation se sont développés notamment dans le secteur de Sarridé et tout au nord vers Barra.



Rue du Bernède, une morphologie assez bien intégrée



Chemin de l'Ousse, une cellule urbaine en plein champ



Le Coustalât, une urbanisation disparate motivée par le panorama

- Les bâtiments agricoles modernes

Les bâtiments agricoles sont peu nombreux et tous implantés dans des zones qui les rendent peu perceptibles par les riverains.



Stabulation vers Passets

1.1.2.4 Les équipements et les espaces publics

a- Bâtiments et équipements publics

- La mairie/ancienne école est installée dans un bâtiment ancien d'architecture traditionnelle et s'intègre parfaitement.
- La salle des Fêtes
- L'église bien conservée et joliment restaurée. Son clocher, largement perceptible au dessus du village fait figure de repère emblématique du paysage.



La mairie et les logements locatifs



L'église

b- Espaces publics

Le seul véritable espace public est représenté par la place devant l'église dont le traitement reste assez limité: un alignement de cinq tilleuls sur une surface goudronnée traversée par un caniveau en béton, sans autre forme d'agrément.

Pour le reste, les rues du village sont particulièrement étroites. On y circule enfermé entre les hauts murs des maisons et des limites séparatistes. Les seuls dégagements de vue se font au travers de quelques grilles ou ouvertures de portails donnant sur des jardins ou des cours privés.

Conclusion

La commune de Barlest offre, par son paysage, un cadre de vie varié et de qualité tant au niveau du paysage architectural que rural. Les paysages restent encore clairement lisibles dans leur structure d'origine: le village regroupé, la plaine agricole, les coteaux en herbage ou en boisement. Toutefois, cette qualité et cette unité sont clairement menacées à moyen terme par l'urbanisation contemporaine qui se développe par groupes ou maisons isolées un peu partout, notamment le long de la départementale. Si on veut conserver la qualité paysagère de la commune et donc son cadre de vie, il nous paraît nécessaire de maîtriser cette évolution, d'autant que la proximité de Pontacq et de Lourdes, voire de Pau et Tarbes, rend cette commune attractive stimulant une importante pression foncière.

D'un point de vue strictement paysager, notamment par rapport à la perte d'identité, il nous paraît y avoir trois dangers à éviter:

- 1- La formation d'une urbanisation le long de la départementale
- 2- Une colonisation mal maîtrisée et intensive des coteaux est, voire de la crête.
- 3- Un encerclement du village par une urbanisation contemporaine qui viendrait ruiner la lisibilité du centre ancien notamment depuis la départementale

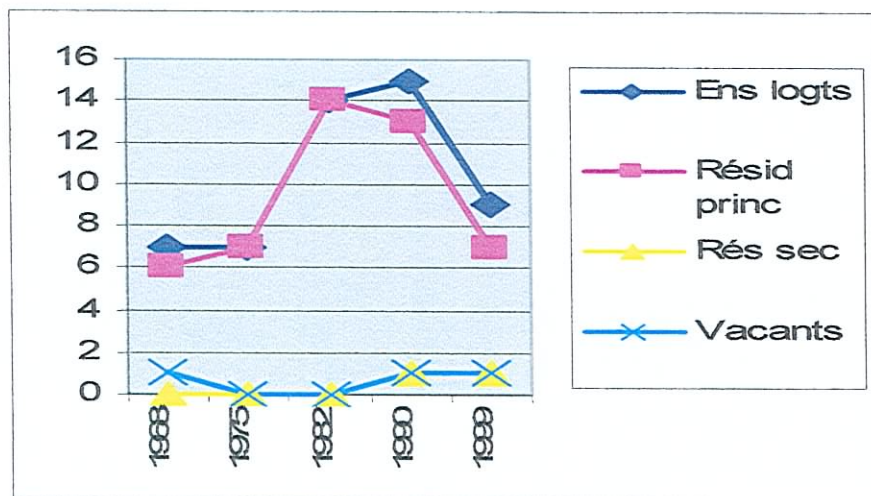
Il nous semble donc préférable d'intensifier l'urbanisation entre le chemin de l'Ousse et la rue de Bernère en essayant de formaliser une boucle entre ces deux rues et par là même une véritable cellule urbaine, mais en essayant de densifier un peu plus l'habitat. En effet, les grandes parcelles « gaspillent » du foncier, et rendent difficile la lecture du paysage.

En dehors du secteur sud de la commune, les parcelles situées entre le village et le départ des coteaux de Coustalât, permettent également une bonne intégration de l'urbanisation contemporaine à condition de créer de nouvelles voies.

Enfin, un effort serait à faire pour aménager de manière plus élégante la place devant l'église.

A.2. LES DONNEES ISSUES DU Recensement Général de la Population:

Statut d'occupation, type de logement par année d'achèvement:



La progression des résidences principales connaît une pointe dans les années 90 et chute ensuite, celles des résidences secondaires et des logements vacants sont quasiment nulles.

Le nombre total de logements a doublé depuis 1968 (de 39 à 87), 5 logements vacants auraient été dénombrés.

L'ancienne école a été transformée en ? logements locatifs.

Construction de logements neufs :

2001	2002	2003	2004	2005
4	2	2	?	?

De 2001 à 2003 le nombre de logements créés a évolué de 2 à 4 par an, ce qui n'est pas négligeable.

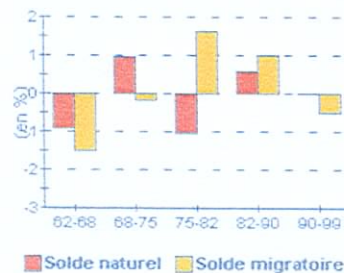
Les données démographiques, activité et déplacements:

BARLEST

Evolution de la population



Composantes du taux de variation
Taux annuel moyen



L'évolution de la population suit à peu près celle des logements : croissance depuis les années 70 avec une pointe dans les années 90 et une baisse depuis.

La courbe du solde migratoire est parallèle à cette évolution.

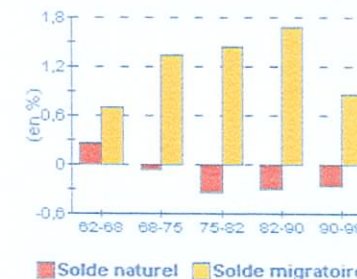
Pour le canton par contre la progression est régulière depuis les années 60, essentiellement grâce à l'apport extérieur.

Canton

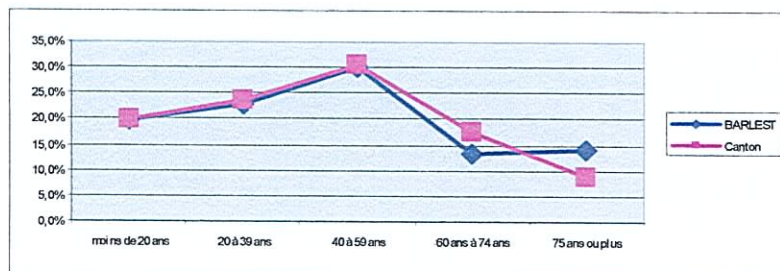
Evolution de la population



Composantes du taux de variation
Taux annuel moyen



Age de la population :



La Commune présente les caractéristiques d'une population légèrement moins âgée que celle du canton dans la tranche des 60 à 75 ans.

Catégories socioprofessionnelles :

Catégories socioprofessionnelles	Ensemble
Agriculteurs	16
Artisans, commerçants	4
Cadres, professions intellectuelles	0
Prof. Inter.	20
Employés	32
Ouvriers	28
Total	100

Les employés et les ouvriers représentent 60% des actifs, les agriculteurs et les professions intermédiaires semblent bien représentées.

Activité économique :

Plusieurs entreprises artisanales sont présentes sur la Commune, dans le domaine du bâtiment : peinture, charpente, couverture, paysagiste

Emplois communaux :

Les tâches administratives et d'entretien sont assurées par 3 agents à temps partiel dont le regroupement équivaut à un temps plein.

La scolarisation :

Les activités scolaires et périscolaires ont été transférées à la Communauté de Communes du Pays de Lourdes. 13 enfants sont scolarisés en primaire.

A.3. L'ACTIVITE AGRICOLE :

La surface totale de la Commune est de 402 ha, dont 237 ha de SAU communale. Mais la SAU totale est de 436 ha, soient 200 ha utilisés sur les communes voisines.

La surface fourragère principale est de 270 ha, complétés par 137 ha de céréales : les productions principales sont les céréales et l'élevage bovin. Celui-ci regroupe 657 têtes dont 350 vaches, 150 laitières et 200 nourrices.

L'élevage en 2000 est aussi représenté par 175 brebis, 900 volailles et une vingtaine de porcs.

Les chefs d'exploitation à temps complet étaient au nombre de 10, pour une population familiale active totale de 37 personnes.

En 2000 les chefs d'exploitation de moins de 55 ans étaient 14 et ceux de plus de 50 ans avec successeur étaient au nombre de 6.

L'activité agricole est essentielle pour la Commune et les communes environnantes, elle est dynamique : l'économie du foncier agricole sera un enjeu essentiel de la Carte Communale. Il portera sur les terres labourables de la plaine mais aussi sur les prés des coteaux qui sont utilisés.

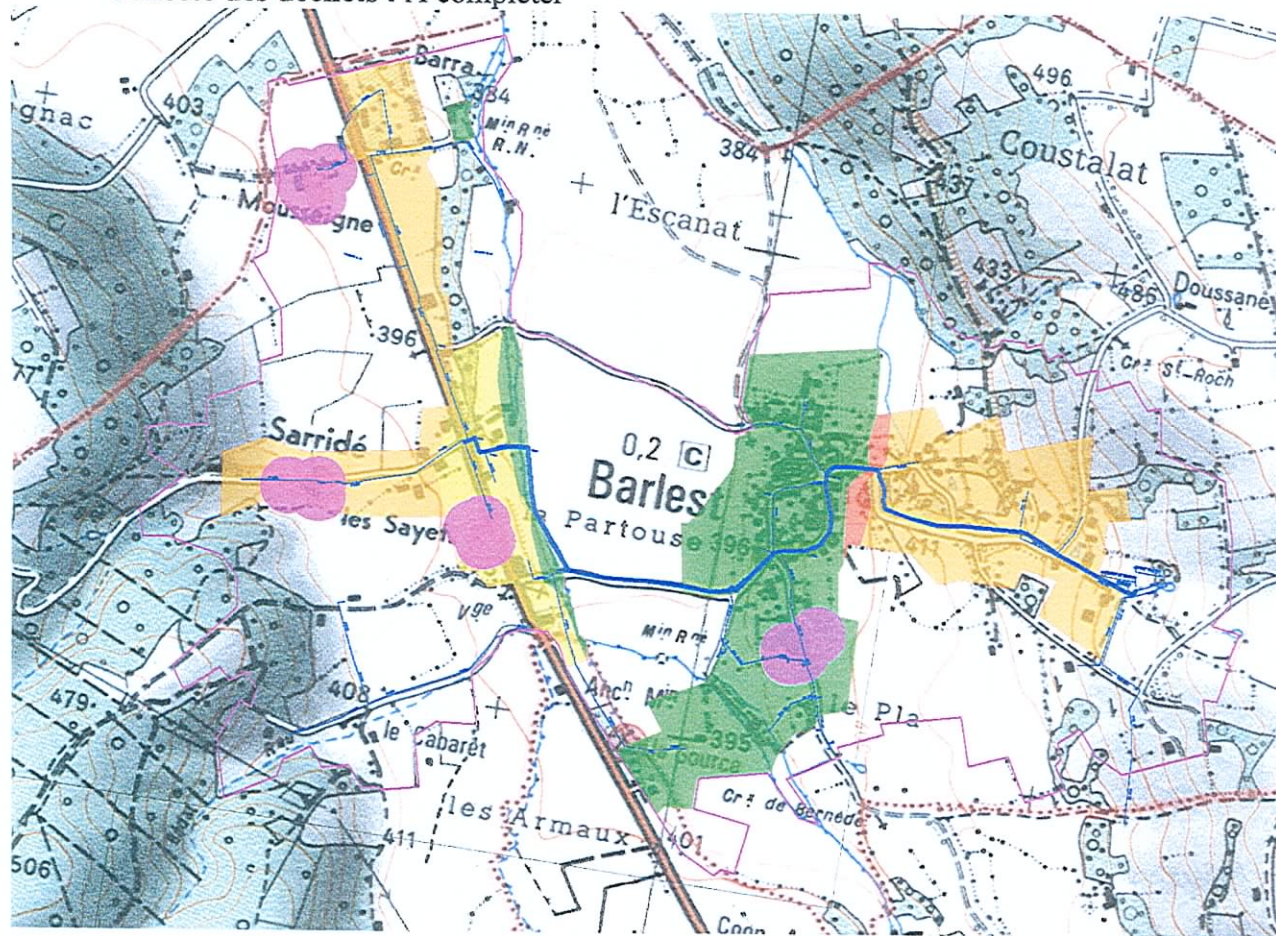
A.4. LES RESEAUX :

Le réseau viaire :

La RD 940 constitue l'axe de la plaine, elle constitue aussi une coupure et impose des reculs de constructibilité. Les autres voies transversales sont de faible gabarit, elles servent à la desserte interne de la Commune.

Les transports en commun: A compléter

Collecte des déchets : A compléter



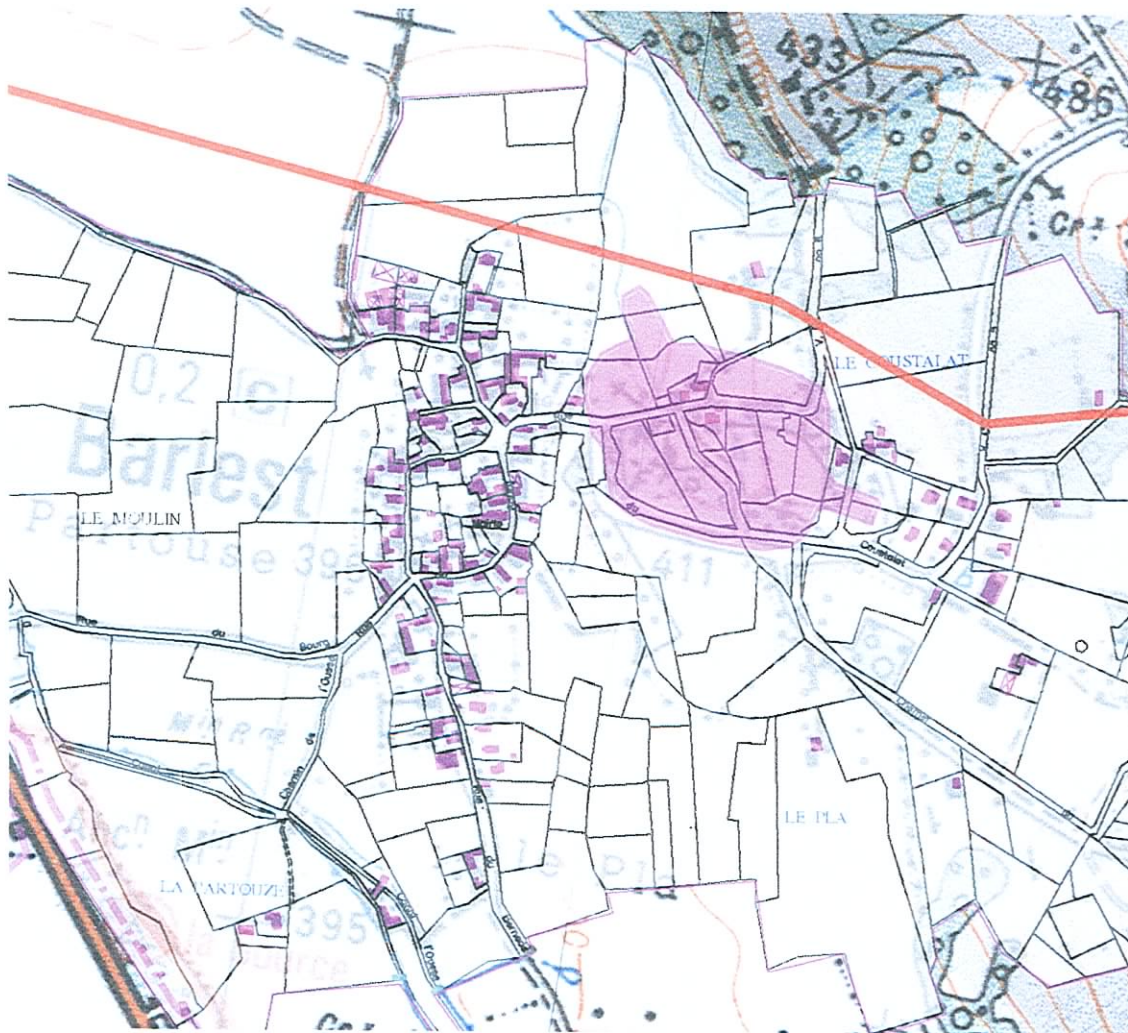
Le réseau d'eau potable : Voir les plans (ci-joint en bleu), une canalisation en 100 mm traversant la partie est de Barlest, la ville de Lourdes a donné un accord de principe pour une augmentation des ressources en été.

Le réseau assainissement : Une carte d'aptitude des sols a été réalisée et approuvée en 1999. Sur la carte ci jointe les zones allant du vert au rouge correspondent au classement du plus favorable au moins favorable.

La mise en place d'un assainissement collectif est en cours d'étude.

Les cercles magenta correspondent à des périmètres de précaution autour de bâtiments d'élevage.

A.5. LES RISQUES NATURELS ET PERIMETRES DE PROTECTION:



Il n'y a pas de PPR est en cours d'étude sur la Commune.

D'autre part :

- un ancien site souterrain d'extraction de gypse à proximité du bourg constitue un secteur inconstructible par son instabilité (en magenta)
- une conduite de gaz traverse le Nord de la Commune (en rouge)

A.6. SYNTHESE		
THEME	CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES ET CONTRAINTES
SITUATION	BARLEST est située entre Lourdes et Pontacq, proximité de centre urbain important qui tend à développer la demande	Maîtriser le développement
MILIEU NATUREL	Il est varié : plaine dégagée, coteaux avec parties boisées, horizon sur la chaîne	Attractivité
CADRE BATI	Centre ancien de qualité, urbanisations récentes le long des voies, pour partie dans la plaine	Mieux gérer le développement urbain
DEMOGRAPHIE	Croissance depuis les années 60 qui se stabilise depuis les années 90	
LOGEMENT	Quelques logements vacants	Encouragement à les remettre sur le marché du locatif
ACTIVITES AGRICOLE ET FORESTIERE	Activité importante et dynamique, préserver l'outil foncier	Préserver autant que possible la plaine et les prés utilisés dans les coteaux
EQUIPEMENTS	Peu nombreux mais église intéressante	Valoriser l'environnement de l'église
ASSAINISSEMENT	Carte d'aptitude des sols approuvée, assainissement collectif en cours d'étude mais les coûts envisagés sont très élevés	

B. ENJEUX ET PERSPECTIVES

L'enjeu essentiel pour BARLEST nous paraît être la maîtrise de son développement sur les plans quantitatif et qualitatif.

La proximité de Lourdes, la qualité de son environnement paysager, le coût du foncier, créent les conditions d'une demande importante.

Les objectifs à respecter sont :

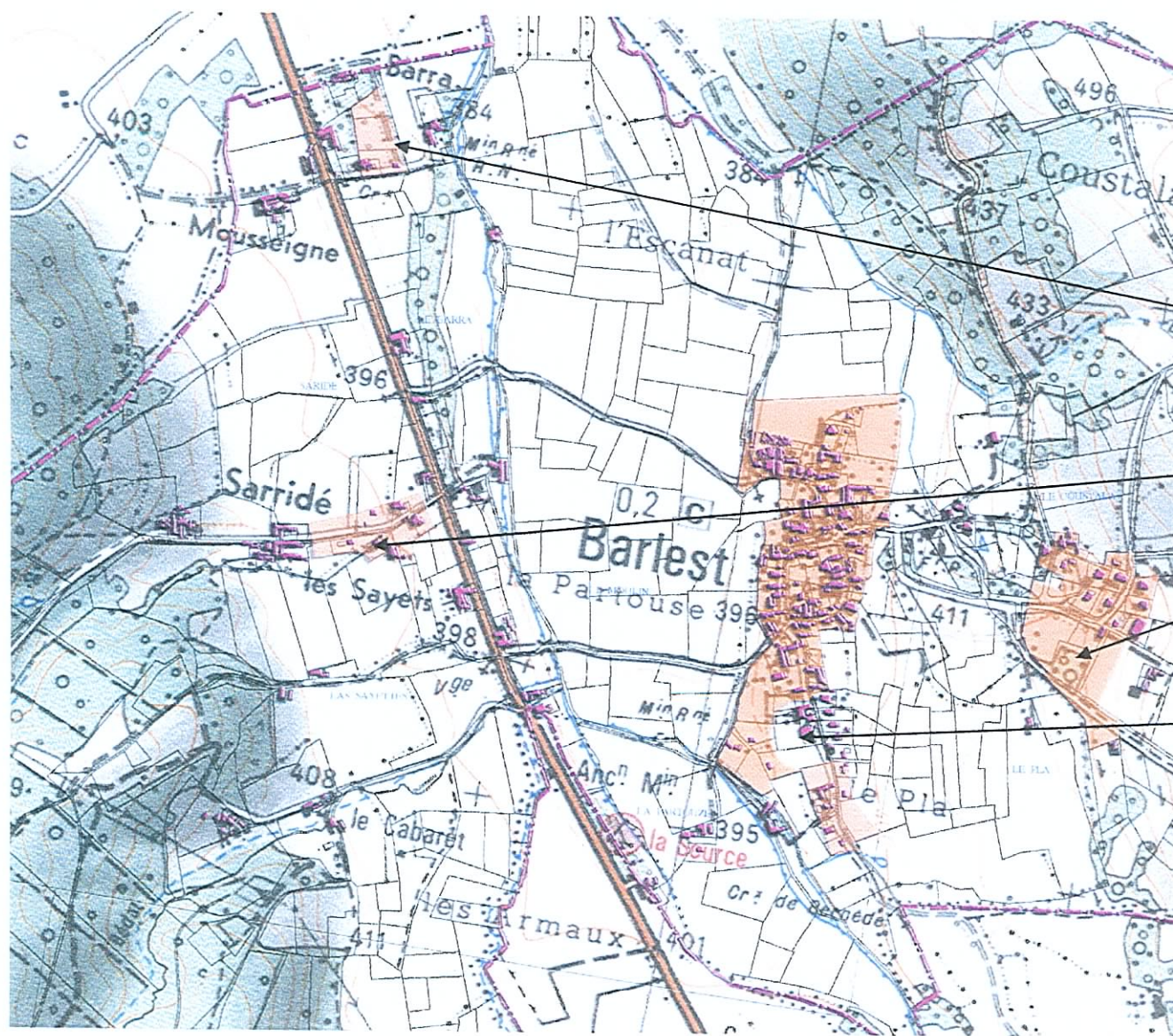
- la préservation d'une activité agricole essentielle pour la Commune et donc du foncier en plaine et sur les coteaux utilisés en pacages
- le maintien d'un équilibre paysager varié
- un développement lié au type d'assainissement choisi
- l'exclusion de nouvelles constructions en bordure de la RD
- un développement urbain concentré autour du bourg et du noyau récent du Coustalat
- un élargissement des possibilités d'accueil par la location des logements vacants
- une valorisation des espaces urbains dont les alentours de l'église

C. ORIENTATIONS DU ZONAGE

La commune a défini des hypothèses de développement démographique pour les 10 années à venir en cohérence avec le contexte actuel : population, équipements, réseau viaire, eau, assainissement : elle souhaiterait accueillir environ 70 habitants de plus, soit une trentaine de familles.

Les extensions sont organisées essentiellement autour du bourg et du noyau récent du Coustalat, complétées par de petits noyaux existants vers le Barra et de l'autre côté de la départementale.

La présence du site de l'ancienne carrière et d'un périmètre de protection interdisant toute construction et concernant aussi l'usage d'une partie de la voirie a conduit la municipalité à prévoir une zone de préemption urbaine pour une voirie future.



Autour du bourg, les seules possibilités d'extension sont localisées aux extrémités Nord et Sud en respectant les limites de la plaine.

D'autre part deux noyaux ont été constitués, autour desquels un développement limité sera autorisé :

- au Nord de la Commune, à une distance suffisante de la RD et dans le cadre d'un aménagement en cours du carrefour
- au centre de la Commune, dans un secteur où existe déjà une mixité entre habitat ancien et récent.
- Aux abords du quartier du Coustalat une extension qui pourra accueillir quelques maisons est prévue.
- La présence d'une stabulation entraîne une coupure au Sud du bourg